

La pêche en Charente-Maritime

Les hébergements
qualifiés « pêche »
voir sur www.peche17.org



Légende

- Marennes • Chef-lieux de canton
- Communes
- Réseau routier
- Réseau hydrographique 1^{re} catégorie
- Réseau hydrographique 2^e catégorie
- Délimitation des unités de pêche de l'anguille
- Zones de marais
- Réservoir de la Node (Prignac)
- Principaux cours d'eau et canaux
- Principaux plans d'eau
- Parcours Truite
- Parcours Carnassier
- Parcours Carpe de nuit
- Parcours « No Kill »
- Zones de pêche Personnes à Mobilité Réduite
- Câtes de mise à l'eau
- Sites pêche en famille
- Parcours Famille labellisés

0 10 20 km

Les AAPPMA de Charente-Maritime

AAPPMA de Charente-Maritime	Mail / Site internet	Président / Téléphone
L'Amicale de la Grève-sur-Mignon	pecheursdelagrave@peche17.org	CHOLLET Guy 06 10 33 00 59
L'Amicale du Gardon Rochelais	gardonrochelsais@peche17.org http://legardonrochelsais.over.blog.fr	HAIPOUPOU Alain 06 84 44 36 00
La Gaule Marandaise	gaulemarandaise@peche17.org	PIRON Aurélien 06 26 84 15 09
La Carpe Aunisienne	carpeaunisienne@peche17.org	ROBIN Christian 06 08 03 24 30
Le Gardon Aigrefeuillais	gardonaigrefeuillais@peche17.org http://gardon.aigrefeuillais.skyrock.com	ETIE Cédric 06 81 48 55 75
Le Gardon Boutonnais	gardonboutonnais@peche17.org	DIETRICH Xavier 06 31 69 07 49
La Gaule Saint Hippolyte Cabariot	gaulesainthippolytecabariot@peche17.org	REBOURS Philippe 06 81 51 85 63
La Gaule Marennaise	gaulemarennaise@peche17.org	GODRIE Jean Pierre 06 76 32 71 84
La Loutre Rochefortaise	loutrerochefortaise@peche17.org	FENIOU Pascal 06 44 44 11 63
La Gaule Mathalienne	gaulemathalienne@peche17.org	BLAIS Jean Louis 06 73 31 06 96
Les Pêcheurs Angériens	pecheursangeriens@peche17.org	GIRAUD Patrice 06 77 20 20 75
La Truite des Touches	truidestouches@peche17.org	PERRON Jean Marie 06 04 44 11 63
Le Vairon Boutonnais	vaironboutonnais@peche17.org	DOLBEAU Eric 05 49 76 74 19
La Gaule Charentaise	gaulecharentaise@peche17.org www.lagaulecharentaise17.fr	CUBILLO GARCIA Juan 06 62 28 25 18
La Mouche de Saint Savinien	mouchesaintsavinien@peche17.org	JOBLET Michel 06 73 02 59 53
Les Pêcheurs Port d'Envallois	pecheursportdenvallois@peche17.org	BEENOIST Hubert 06 08 34 01 48
Les Pêcheurs Saintongeais	pecheursaintongeais@peche17.org	CHAUVEAU Stéphane 06 60 49 85 34
Seudre Atlantique	seudreatlantique@peche17.org https://aappma-seudre-atlantique.fr	DAUBANNAY Dominique 05 46 22 32 51
La Gaule Jonzacaïse	gaulejonzacaïse@peche17.org www.lagaulejonzacaïse.fr	BRICHT Gilles 06 08 52 08 64
Les Pêcheurs d'Anguilles de la Seugne	pecheursanguilledelaseugne@peche17.org	BERTRAND Franck 07 80 34 64 42
Le Goujon Montguyonnais	goujonmontguyonnais@peche17.org	CHARRON Olivier 06 31 01 34 01
L'Amicale des Pêcheurs de Saint Agulin	pecheursaintagulin@peche17.org	BOUSQUET Michel 06 72 08 56 61
Les Pêcheurs Amateurs aux Engins et aux Filets (ADAPAEF)	ADAPAEF17@peche17.org	GIRARD Jean Paul 06 08 82 00 49

Parcours Pêche de la carpe de nuit

N°	Nom du Parcours	Localisation précise
10	Plan d'eau communal de la Lande	Commune de Saujon, 7,5 ha
12	Lac n°1 de Villeneuve les Salines	Commune de La Rochelle, 6,5 ha.
14	Plan d'eau communal d'Heurtebise	Commune de Jonzac, 2 ha. (Sauf du 1 ^{er} juillet au 31 août).
15	La Charente à Chérac (rive droite)	Du lieu dit « Chez Landart » jusqu'au pont de Brives/Charente (D135), 3 500 m.
16	La Charente à Brives/Charente, Montils et Rouffiac (rive gauche)	Du pont de Brives/Charente au point situé en face du lieu dit « Bas Bourg » de Dompiere/Charente, 3 850 m.
17	La Charente à Dompiere/Charente (rive droite)	Du lieu dit « Bas Bourg » de Dompiere/Charente jusqu'au lieu dit « Sainte-Marie », 3 450 m.
18	La Charente à Saint Sever de Saintonge (rive gauche)	Du pont de chemin de fer de Beillant (amont de la D134) jusqu'à la réserve amont du barrage de la « Baine », 1 150 m.
19	La Charente à Courcoury/Bac (rive gauche)	De part et d'autre du bac à chaîne de Chanières : 500 m en amont jusqu'au petit fossé et en aval jusqu'au lieu dit « Chez Périneau », 1 500 m.
20	La Charente à Chanières (rive droite)	Du lieu dit « Chez Périneau » jusqu'à l'ancien bac de « Portublé », 2 100 m.
21	La Charente à Saintes/Centre (rive droite)	Depuis le fossé situé en face du lieu dit « Lucrét » jusqu'au pont B. Palissy, 2 350 m.
22	La Charente à Saintes/Courbiac (rive gauche)	Du départ du chemin blanc en bordure de la Charente au lieu dit « Courbiac » jusqu'en face du château de Bussac/Charente, 1 200 m.
23	La Charente au Mung (rive gauche)	De la réserve du barrage dit de Saint Savinien/Charente (D18) en remontant en amont sur le canal de dérivation de la Charente, 800 m.
24	La Boutonne de Bernouët à l'Hourmée (rive gauche)	Communes de Ternant, Voissay et les Nouillères. De la réserve de Bernouët (400 m en aval de l'écluse) jusqu'à l'amont de la réserve de l'écluse de l'Hourmée (Commune de les Nouillères), 11 600 m.
25	Saint Jean d'Angély/Camping (rive droite et rive gauche)	De l'amont du pont Merzeau-route de Marennes (D18) jusqu'à la passerelle piétonne du quai de Bernouët (rive plan d'eau et rive Boutonne) sauf du 15 juin au 15 septembre.
26	Taugon/Saint Jean de Liversay (rive gauche)	De la confluence amont avec l'Île de la Chatte jusqu'au pont permettant l'accès à l'Île Charrouin, 6 100 m.
27	Saint Jean de Liversay (rive gauche)	De l'aval de la confluence du canal de Sablon jusqu'au fossé du lieu dit « Cigogne » sur la Vierge Sèvre Niortaise (canal de Pomère exclu), 5 100 m.
28	Rivière du Moulin des Marais (rive droite uniquement)	Sur le lot 51, de l'aval de la RD137 jusqu'à 100 m en aval de la confluence entre les lots 51 et 52, (600 m)
29	Canal de dérivation de la Sèvre (rive gauche uniquement)	Sur le lot 52, du barrage en tête jusqu'à la RD137, 350m.
30	Canal Marans à La Rochelle (rive droite)	Communes de Marans, Charron, Andilly, Villedoux et St Ouen d'Aunis. Du siphon du canal de la Brune jusqu'au « siphon des bois » (fin du chemin bitumé), 8 200 m.
31	Canal de Charras de Landrais à La Rochelle (rive droite)	Communes de Landrais, Ardillères, Cré d'Aunis, Ballon, Vyes et St Laurent de la Prée. Du pont de Gué Charreau (D112), jusqu'au pont de chemin de fer de Charras, 19 800 m.
32	Boutonne Bellevue - Cul de Bœuf (rive gauche)	Communes de Tonnay Boutonne, Archingey et Champdoléant. À partir de la prise d'eau du canal de Bellevue jusqu'au chemin à l'extrémité aval du Cul de Bœuf, 2 350 m.
33	Canal Charente • Seudre Buse noire/La Chasse (rive droite)	Communes de Hiers Brouage et de Marennes. De la confluence de la « Buse noire » au pont tournant de « La Chasse », 1 100 m.
34	Canal Charente • Seudre Pillay/Mérignac (rive droite)	Communes d'Échillais, Beaugeais, Hiers Brouage et St Jean d'Angély. Du pont du lieu dit de Pillay (D238) au pont tournant de Mérignac, 14 000 m.
35	Canal Charente • Seudre Biard/Pillay (rive gauche)	Communes de St Hippolyte et de Trizay. Du pont du lieu dit « Biard » (D228E) au pont du lieu dit Pillay (D238), 2 800 m.
36	Canal de Brouage, Beaugeay (rive droite)	De la D238 (route de Beaugeay) jusqu'à la confluence amont avec le canal Charente Seudre, 1 100 m.
37	La Seugne à Pons	Les deux fossés du terrain Roland Diet, 300 m.
85	La Seugne à Jonzac (rive gauche)	Du lieu-dit « Beauregard » jusqu'à l'extrémité aval du pont de la D28, 500 m.

Parcours Pêche des Carnassiers

N°	Nom du Parcours	Commune/Lieu dit	Spécificités	Poissons présents
8	Lac de Frace	Aigrefeuille d'Aunis		Tous carnassiers
9	Lac Raymond Vignes	St Palais sur Mer		Black Bass/Brochets
10	Lac de la Lande	Saujon		Sandres
12	Lac de Villeneuve n°2	Villeneuve les Salines		Black Bass/Brochets
38	La Charente	Rouffiac		Tous carnassiers
39	La Charente	Dompiere sur Charente		Tous carnassiers
40	La Charente	St Sever de Saintonge		Tous carnassiers
41	La Charente	Chanières		Tous carnassiers
42	La Charente	Les Gonds		Tous carnassiers
43	La Charente	Saintes	Streetfishing	Tous carnassiers
44	La Charente	Taillebourg		Tous carnassiers
45	La Charente	St Savinien		Tous carnassiers
46	La Boutonne (1 ^{re} catégorie)	Vervant		Perches/Brochets/Chevaines
47	La Boutonne	St Jean d'Angély Bernouët	Streetfishing	Tous carnassiers
48	La Boutonne	Torxé		Tous carnassiers
49	La Sèvre Niortaise	St Jean de Liversay		Silures, Sandres
50	Rivière du Moulin des Marais	Marans		Silures, Sandres
51	La Sèvre Niortaise	Marans	Streetfishing	Tous carnassiers
52	La Boutonne	Tonnay Boutonne		Tous carnassiers
53	Canal de Charras	Landrais		Brochets/Perches/Sandres/Black Bass
55	Canal Charente • Seudre	Hiers Brouage		Sandres
56	Canal Charente • Seudre	Marennes		Sandres/Brochets/Black-Bass
57	La Seugne	Lijardière		Brochets/Perches/Chevaines
58	La Seugne	Château Renaud		Brochets/Perches/Chevaines
59	La Seugne	Jonzac		Brochets/Perches/Chevaines
60	La Dronne	La Barde (pont Les Epilottes)		Tous carnassiers
82	Canal de la Prairie de la Pallue	Saintes		Black Bass/Perches/Brochets
	Réservoir de La Node	Prignac		Black Bass/Sandres/Perches/Brochets

Parcours Pêche de la Truite

N°	Nom du Parcours	Commune/Lieu dit
13	Lac de la Rosière (2 ^e catégorie)	Châtellillon-Plage
14	Plan d'eau d'Heurtebise (2 ^e catégorie)	Jonzac
61	Le Coran (1 ^{re} catégorie)	Les Bujoliers - St Savant
62	Le Bramerit (1 ^{re} catégorie)	St Savinien
63	Le Tréfle (2 ^e catégorie)	St Ciers/Champagne
65	La Boutonne (1 ^{re} catégorie)	« La Fosse » à Coivert
66	La Boutonne (1 ^{re} catégorie)	Antezant-la-Chapelle
69	Étang de Cachet (1 ^{re} catégorie)	Touches de Périgny
71	Plan d'eau Aunisien (2 ^e catégorie)	Nuallé d'Aunis
72	La Gères (2 ^e catégorie)	St Germain de Marennes
73	Étang de St Hippolyte (2 ^e catégorie)	St Hippolyte
74	Plan d'eau de Béliçon	Rochefort
75	Le Biget (2 ^e catégorie)	Celles - Pont de La Roche
76	Le Tailion (2 ^e catégorie)	St Dizant du Gua
77	La Maine (1 ^{re} catégorie)	Moulin d'Isaac, Pont de Tende, Chez Tardi (Clion/Seugne)
78	Plan d'eau communal (2 ^e catégorie)	St Simon de Bordes
79	Le Pharaon (2 ^e catégorie)	Mortiers - Pont de Bapaille
80	Étang de l'Île d'Albe	Muron
83	Étang des marais Madame (2 ^e catégorie)	La Grève/Mignon
86	Le Tarnac (1 ^{re} catégorie)	Nieul le Virouil

Les grands cours d'eau et canaux

- Le Fleuve Charente.** 2^e catégorie piscicole. Cours d'eau de grand gabarit du Domaine Public Fluvial très poissonneux. Haut lieu de la pêche de la Carpe et de toutes espèces de Carnassiers, y compris Black-Bass et Silures. Poissons blancs à profusion. Autres poissons : Anguilles, Mulets, Aloses feintes au printemps (mai). Grandes possibilités de pêche du bord ou embarquée. Mises à l'eau à Salignac/Chte, Dompiere/Chte, Rouffiac, Chanières, Les Gonds, Saintes, Taillebourg, Port d'Envaux, et Saint-Savinien/Chte.
- La Sèvre Niortaise.** 2^e catégorie piscicole. Cours d'eau de grand gabarit du Domaine Public Fluvial. Riche en toutes espèces de carnassiers (Black-Bass compris), notamment en gros Silures et Sandres. Belles populations de poissons blancs et de grosses Carpes. Autres poissons : Anguilles, Mulets et Brochets. Nombreuses possibilités de pêche, notamment du bord. Cale de mise à l'eau disponible sur le canal de dérivation à Marans.
- La Boutonne.** 1^{re} et 2^e catégorie piscicoles. Jusqu'à Saint-Jean d'Angély, elle est classée en 1^{re} catégorie piscicole du Domaine Privé. Sur ce secteur, c'est une rivière de gabarit moyen et assez sauvage, formée de plusieurs bras qui s'écoulent dans le marais. Son cours est une succession de fosses et de radiers. Le peuplement piscicole y est mixte : Brochets, Perches, Anguilles, Chevesnes, Gardons et Ablettes. La Basse Boutonne, qui commence en aval de Saint-Jean d'Angély, est un cours d'eau de grand gabarit classé en 2^e catégorie piscicole du Domaine Public Fluvial. Plus accessible, elle est très poissonneuse : Brochets, Perches, Sandres et Black-Bass de belles tailles. Grosses Carpes. Forte population de cyprinidés, Anguilles et Mulets. Cale de mise à l'eau à Tonnay-Boutonne.
- La Seugne.** 2^e catégorie piscicole. Cours d'eau de gabarit moyen du Domaine Privé. Rivière assez sauvage et formée de plusieurs bras qui s'écoulent dans le marais. Son cours est une succession de fosses et de radiers. Elle se jette dans le Fleuve Charente sous la forme d'un petit delta. Réputée pour ses belles populations de Brochets et de Perches. Autres poissons : Anguilles, Gardons, Chevesnes, Rotengles et Brèmes bordelières. Tanches et Carpes dans les fosses. Pêche du bord essentiellement.
- La Dronne.** 2^e catégorie piscicole. Cours d'eau de gabarit moyen du Domaine Privé assez accessible. Elle est située à l'extrême sud de la Charente-Maritime dans les environs de Saint-Angulin. Ses boucles prononcées s'écoulent sur un fond rocheux. Son cours est une alternance de fosses et de radiers. Belles populations de Brochets, Perches, Black-Bass et Barbeaux. Autres poissons : Anguilles, Sandres, Silures dans les fosses, Chevesnes, Goujons, Ablettes et Vandoises. Pêche du bord, en wading, en canoë et en float-tube. Cale de mise à l'eau pour embarcation légère à Saint-Angulin.
- Le Canal de la Charente à la Seudre.** 2^e catégorie piscicole. Canal de gabarit moyen, peu profond et accessible du Domaine Public Fluvial. Réputé pour sa forte population de Sandres et de gros cyprinidés, Brèmes, Carassins et Carpes. Autres poissons : Anguilles, Brochets, Black-Bass, Perches et Gardons.
- Le Canal de Marans à la Rochelle.** 2^e catégorie piscicole. Canal de gabarit moyen, peu profond, accessible et poissonneux du Domaine Public Fluvial : Brochets, Black-Bass, Perches, Carpes, Gardons, Brèmes, Sandres, Tanches, Carassins et Anguilles.
- Le Canal de Charras.** 2^e catégorie piscicole. Canal de gabarit moyen, peu profond, accessible et poissonneux du Domaine Public Fluvial : Brochets, Black-Bass, Perches, Carpes, Gardons, Brèmes, Sandres, Tanches, Carassins et Anguilles.

Les parcours NO-KILL

Localisation	Délimitations	Spécificités
La Sèvre Niortaise à Marans	• Canal de Dérivation de la Sèvre (lot 52) : de l'amont immédiat du parcours à mobilité réduite jusqu'à 50 m en amont de la prise d'eau du canal : 200 m. • Bras du port : de 50 m en amont de la prise d'eau du lot 52 jusqu'à 150 m en amont du barrage du Carreau d'Or (lot 22) : 685 m	No-kill tous carnassiers permanent
La Seugne à Jonzac	Entre le Pont de la Rocade (D 28, ensemble des 2 bras) et le Pont de Pierre (D 699) : 1 500 m	No-kill tous carnassiers permanent
Étang de Pêche de Bussac/Charente	Tout l'étang	No-kill tous poissons permanent
Réservoir de La Node à Prignac	Tout le plan d'eau	No-kill tous poissons permanent sauf truites
Étang du Clône Flanquet à Préguyllac	Tout l'étang	No-kill tous poissons permanent
Canal de Dérivation de la Charente à Saintes (Chenal de La Prairie)	Tout le Canal : 2 335 m	No-kill Black-Bass permanent
La Boutonne à Tonnay-Boutonne	Des écluses de l'Hourmée jusqu'au village de vacances de Tonnay-Boutonne : 2 600 m	No-kill Black-Bass permanent
Lac Raymond Vignes à Saint-Palais/Mer	Tout le lac	No-kill Black-Bass permanent
Lac n°2 de Villeneuve-les-Salines (La Rochelle)	Tout le lac	No-kill Black-Bass permanent
Plan d'eau d'Heurtebise à Jonzac	Tout le plan d'eau	No-kill Black-Bass du 1 ^{er} avril au 30 juin inclus
Plan d'eau du Mail de Seugne à Jonzac	Tout le plan d'eau	No-kill Black-Bass du 1 ^{er} avril au 30 juin inclus
Plan d'eau de Léoville	Tout le plan d'eau	No-kill Black-Bass du 1 ^{er} avril au 30 juin inclus
Plan d'eau de Saint-Simon-de-Bordes	Tout le plan d'eau	No-kill Black-Bass du 1 ^{er} avril au 30 juin inclus
Plan d'eau des Bénissons à Soubran	Tout le plan d'eau	No-kill Black-Bass du 1 ^{er} avril au 30 juin inclus
Plan d'eau Lavoisier à La Rochelle	Tout le plan d'eau	No-kill Carpe permanent